

CER du Climont

13 route des Crêtes – 67220 Urbeis

Pôle Protection de l'Enfance 67



1. EDITORIAL

Depuis 6 ans, les CERs du Climont et du Kreuzweg se sont engagés dans l'élaboration de différents projets (sportif, culturel, professionnel,...), afin de développer de nouveaux savoirs et d'assurer un accompagnement éducatif au plus près des jeunes qui nous sont confiés. Cependant, l'année 2020 a transcendé le dispositif à tous les niveaux. Les problématiques que nous avons surmontées ont été multiples. Chaque situation qui s'est imposée à nous a exigé une analyse approfondie et n'a pu trouver de réponse évidente. Nous avons insisté, par ailleurs, sur l'importance de l'accompagnement des jeunes à travers une adaptation, et l'utilisation d'une multitude d'outils.

Ces situations, de manière globale, ont été de résister à des solutions simplistes. Les questions liées à l'échec sont toujours complexes et les « recettes » ou les « méthodes miracles » n'existent pas. Le soutien des partenaires et financeurs a été décisif sur la continuité et l'engagement de personnels qui, face au regard médiatique et à la crise sanitaire ont su se réaffirmer professionnellement. L'intervention de l'IGSJ a recentré le dispositif, ce qui a révélé des points à développer et des préconisations ont été mises en exergue. Accompagné par la PJJ, un plan d'action a pris sens. La conceptualisation a déjà commencé et différents travaux au sein de l'équipe pluridisciplinaire ont concrétisé de nouveaux protocoles. Cette approche

holistique permet de renforcer les piliers institutionnels et nous rend attentif à la citation de George Canning : « Indécision et délai sont les parents de l'échec ».

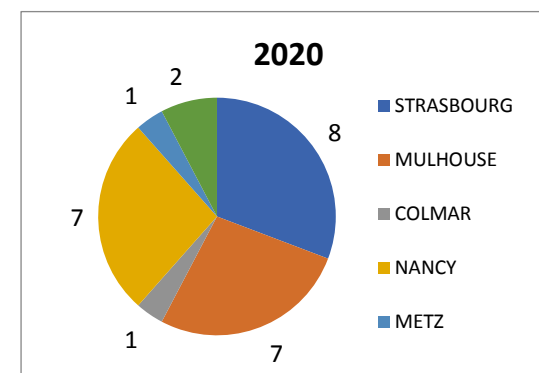
2. MISSIONS / PRESTATIONS DELIVREES :

➤ L'ACTIVITE

Activité	2017	2018	2019	2020
AGRÉMENT*	7,5	7,5	8	8
JOURNÉES PRÉVISIONNELLES	2464	2464	2628	2628
JOURNÉES REALISEES	2331	2526	2682	2302
ÉCARTS	-133	62	54	-326
TAUX DE RÉALISATION DE L'ACTIVITÉ	94,60 %	102,52 %	105,5 %	87,60 %
NBR DE BÉNÉFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	27	33	30	26

➤ LES ENTREES

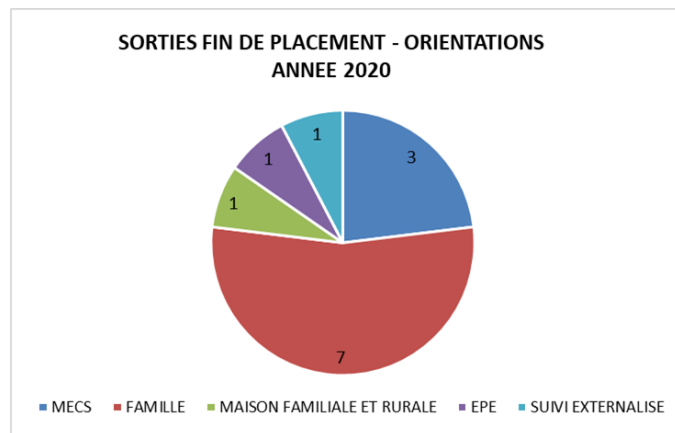
Au CER du Climont, le fonctionnement en file-active permet d'accueillir tout au long de l'année des mineurs arrivant de France. Nous privilégions les adolescents habitant dans le Grand-Est afin de favoriser la collaboration avec le milieu ouvert et le travail avec les familles. Ainsi, nous constatons que Strasbourg, Mulhouse et Nancy sont les villes d'où viennent la plupart des mineurs placés.



Contactés par les STEMO, l'équipe de direction rencontre les mineurs après échanges autour de la pertinence du placement. Cette rencontre se fait, dans la mesure du possible, en présence des représentants légaux des mineurs. Nous

privilégions le CER comme lieu de rencontre afin de permettre aux différents protagonistes de visualiser le futur lieu de vie du garçon durant les 5 mois que vont durer le placement. Le psychologue est associé à cette pré-admission afin qu'il puisse saisir des éléments à mettre au travail.

➤ LES SORTIES



En ce qui concerne le Climent, le constat est fait que rarement ne s'associent les deux accompagnements. Bien souvent, lorsque le mineur bénéficiait d'un double suivi, le placement en CER marque la fin de l'assistance éducative, la mesure étant fermée par le magistrat, sur demande du service du Conseil Départemental. Par ailleurs, le manque de dispositif accueillant des adolescents suivis par la justice explique le nombre de retour en famille après leur passage en CER. Ainsi, le CER intervient souvent comme une étape dans leur parcours. L'âge moyen des adolescents accueillis (14,63 en 2019 et 15,83 en 2020) a légèrement augmenté mais demeure, somme toute, plutôt stable. Nous faisons également le choix de privilégier, lorsque le retour à la scolarité est possible, l'accueil d'adolescents légèrement plus âgés que nous pouvons accompagner dans leur insertion professionnelle.

Par ailleurs, en ce qui concerne les orientations des adolescents, nous constatons comme les années précédentes, que les retours en famille sont nombreux. En effet, les dispositifs pouvant accueillir la complexité des profils que nous accompagnons sont rares, lorsqu'ils existent. Les places sont peu accessibles et les problématiques si multiples que les accueils peuvent générer une appréhension dans d'autres

structures et services, laissant les mineurs sortant de CER dans un désarroi quelque peu soutenu par la mission renforcée de certains STEMO.

Il est à préciser qu'en 2019, nous avons accueilli 2 mineurs dans le cadre d'un aménagement de peine. En effet, l'accompagnement que nous proposons peut permettre à certains mineurs incarcérés de purger la fin de leur peine, tout en travaillant à la mise en route de leur projet d'insertion. En 2020, nous avons ainsi accueilli 4 mineurs sortants de détention (sur 26 accueillis) et 9 pour lesquels le CER a été le 1^{er} placement. La diversité des profils participe, en outre, à la difficulté et la richesse de la dynamique du groupe (en perpétuel mouvement, rappelons-le).

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

a. Vie de l'établissement

Malgré la crise sanitaire, la plupart des projets se sont poursuivis durant l'année 2020. Ainsi, les adolescents ont pu profiter et découvrir plusieurs projets :

- **Cani-rando** : en partenariat avec l'ARS, nous avons prévu d'organiser un cycle de 8 randonnées en chiens de traineau, via « Manouk'Evasion ». L'un des objectifs était de permettre, par le biais de la médiation animale, de faire découvrir l'accompagnement aux adolescents d'une autre manière. Ce projet n'a pu être mené à son terme, en raison de la situation sanitaire. Il pourrait être reconduit en 2021.
- **Psychoboxe** : 2 éducateurs se sont formés à cette pratique. Une psychologue d'un établissement partenaire a été sollicitée pour les accompagner dans la mise en action de ce projet. Toutefois, les interdictions sanitaires empêchent, pour le moment, que la psychoboxe se pratique régulièrement.
- **Mini-camp** : les « mini-camp » font partie du projet d'établissement. Chaque éducateur doit en prévoir un dans les deux semaines qui suivent l'arrivée du jeune dont il est référent. L'éducateur référent a la liberté de donner la forme qu'il souhaite à ce « mini-camp », tant que cela répond à l'objectif principal suivant : Donner l'occasion d'un « compagnonnage » apportant de la connaissance et de la reconnaissance réciproque, d'avoir un diagnostic partagé sur les besoins, capacités et attentes du jeune.
- **Transferts** : les camps font partie intégrante du projet d'établissement. Les 5 séjours organisés durant l'année permettent à chacun des adolescents accueillis de participer à 2 d'entre eux, à minima. Le « vivre ensemble » se décline alors différemment, bien que le cadre du CER se maintienne. Les séjours s'organisent

selon le même mode : l'effort, le dépassement de soi donnent lieu à des activités de découverte et de loisirs dans un second temps. La plupart des mineurs accueillis découvrent, à l'occasion de ces dérogations, de nouvelles régions, de nouveaux paysages et de nouvelles activités qui marquent leur passage dans l'établissement et qui apparaissent comme source de satisfaction pour eux.



- **Lutte, judo, activité d'opposition** : les adolescents ont besoin de s'opposer. Aussi, nous le leur permettons de manière cadrée et réglementée. Les éducateurs sportifs de l'équipe accompagnent ainsi les garçons, dans une salle de boxe appropriée, dans ces pratiques qui nécessitent rigueur et respect. Pour diversifier les approches et les apports nous travaillons également en partenariat avec les clubs « Asahi judo » et « Olympia lutte ».

- **Drugstore** : un projet d'écriture de textes, de mise en musique et d'enregistrement en studio a permis, durant plusieurs années, aux adolescents des CERs de s'exprimer au travers de chansons compilées en CD. Un atelier signalétique a également fait partie de ce projet, permettant aux adolescents de découvrir un secteur professionnel peu connu. Ce projet a pu exister grâce à des subventions octroyées par la DRAC mais n'a pu être reconduit en 2020, faute de rigueur administrative de la part du prestataire.

- **Stages** : la mise en œuvre de l'insertion professionnelle des mineurs accueillis recouvre, d'année en année, une dimension plus présente dans l'accompagnement proposé au CER. La possibilité d'effectuer des stages et

découvrir ainsi des champs professionnels variés fait partie intégrante du projet de service du Climont (cf. partie PARTENAIRES).

- **Resto du Cœur** : depuis plus de 5 ans désormais, une convention de bénévolat est signée chaque année avec l'antenne de St-Dié-Des-Vosges des Resto du Cœur. Les adolescents participent à la distribution de colis alimentaires à destination des bénéficiaires et accompagnent les bénévoles dans ces échanges chaleureux hebdomadairement. Ils participent également à la collecte des denrées alimentaires lors des campagnes de dons organisées nationalement. Rencontrer et venir en soutien à des personnes plus vulnérables/fragiles qu'eux leur permet d'accéder à une distanciation nécessaire (parfois absente) qui favorisera l'acceptation de leur situation et des risques qu'ils pourraient encourir à poursuivre certaines pratiques.

- **Chantiers** : tout comme la possibilité d'effectuer des stages, la participation à des chantiers manuels fait partie intégrante du projet de service. Au travers de l'apprentissage des gestes professionnels, réglementés, les adolescents s'initient à la vie active qui s'approche pour eux. Ils découvrent également la satisfaction du travail accompli et la fierté de pouvoir s'en attribuer le mérite. Cet apprentissage d'un nouveau quotidien les renvoie à une réalité dont ils ne faisaient qu'entendre parler jusqu'alors.

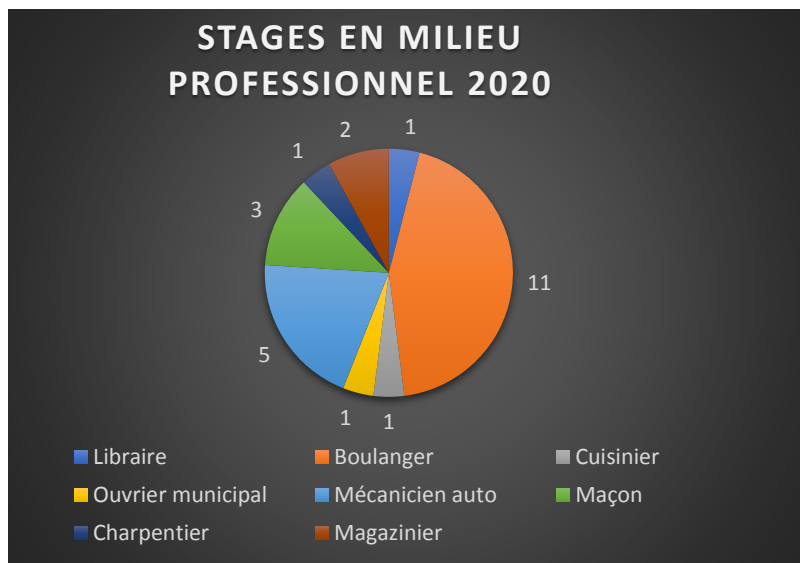
- **Cross-fit** : l'activité physique et le dépassement de soi est une valeur fondamentale de l'accompagnement en CER. En ce sens, le partenariat avec le club « CrossFit68 » à Colmar permet aux adolescents de voir leur évolution car de leur implication et leur application à la séance dépendront leurs progrès. Endurance cardiovasculaire et musculaire, équilibre, agilité, vitesse, coordination et précision sont autant d'axes de travail que le professionnel qui encadre l'activité utilise pour faire progresser les garçons.

b. Travail avec les familles

Notre intervention se concentre sur le mineur accueilli. Toutefois, il est impensable d'imaginer accompagner un adolescent en faisant fi de sa famille. Ainsi, en collaboration avec les STEMOS, nous travaillons à remobiliser et/ou resituer les parents dans l'éducation de leur fils.

c. Focal sur l'action de l'établissement dans le domaine de l'inclusion

Toujours en lien avec le projet d'établissement, la possibilité de faire des stages et de renouer avec la scolarité (ordinaire ou non) fait partie intégrante de notre intervention auprès des mineurs qui nous sont confiés.



d. Focal sur l'action de l'établissement dans le domaine de la coordination de parcours des usagers

Les outils de suivi du comportement des jeunes : Une nouvelle procédure de suivi éducatif permettant une action éducative plus efficiente à destination des jeunes a été testée en fin d'année 2020. Ces procédures seront améliorées et adaptées d'ici la fin du 2^{ème} trimestre 2021.

e. Focal sur l'action de l'établissement dans le domaine du partenariat / Transversalité

Notre intervention continue de se penser et de s'organiser autour d'un réseau de partenaires que nous étayons chaque année :

- **La gendarmerie** : L'année 2020 a été singulière, en termes de sollicitation des services de la gendarmerie en raison des fugues nombreuses notamment en période de confinement. Par ailleurs, des rencontres de sensibilisation et des contacts réguliers favorisent le travail avec les différents services.

- **Les STEMO** : les éducateurs de MO suivent, tout au long du placement, le déroulement et l'évolution du mineur lors de rencontres que nous voudrions régulières (synthèses, visites, démarches).

- **Les familles** : des relations très régulières s'organisent entre l'éducateur référent du CER et la famille du mineur, dans l'intérêt du projet individualisé.

- **Partenaires médicaux** : nous travaillons avec le cabinet médical du Giessen à Villé pour effectuer le suivi médical général des adolescents. Une visite est organisée dès la première semaine de placement et se conclut par la délivrance d'un certificat médical d'aptitude aux activités réalisées au CER. Dans le même objectif de santé, un suivi dentaire est proposé à chaque adolescent à la maison de santé de Schirmeck. D'autres partenaires médicaux sont sollicités en fonction des besoins des mineurs (kinésithérapeute, infirmier, orthophoniste, psychiatre...).

- **Education Nationale** : une convention tripartite avec l'Education Nationale et la PJJ a été signée permettant aux CERs de bénéficier chacun de 2h d'enseignement de sciences et 2h d'enseignement de français/culture générale par semaine. Après cette 1^{ère} étape de signature, il a fallu trouver des enseignants souhaitant intervenir aux CERs. Ainsi, 2 enseignantes ont pu intervenir entre janvier et mars 2020 (sachant qu'il a fallu composer entre les séjours, les vacances scolaires de l'Education Nationale, et le confinement). Par ailleurs, une éducatrice avait organisé une intervention quasi hebdomadaire auprès de l'ensemble des garçons. Cette remobilisation autour de l'activité scolaire a permis à 4 adolescents, en 2019, de passer leur CFG.

Parallèlement, nous avons un éducateur qui permet aux adolescents de passer leur ASSR. Un diplôme, nécessaire, leur permettant de ressortir de leur placement avec un nouvel élément concret en main.

- **Mission Locale** : une présentation des missions de la Mission Locale nous a été faite sur l'antenne de Sélestat, grâce à la PJJ. Par ce biais, nous avons pu solliciter d'autres antennes, selon le lieu de domiciliation des mineurs à l'issue de leur placement en CER afin d'engager les démarches nécessaires. Cinq jeunes hommes ont ainsi pu bénéficier de l'inscription à l'accompagnement spécifique « Garantie Jeunes ».

- **CIO** : régulièrement, au regard des projets de sortie de CER, nous avons sollicité des CIO afin d'accompagner le plus justement possible les garçons dans leur souhait de rescolarisation. Cela, en tenant compte de leur parcours scolaire antérieur et des possibilités d'accueil des établissements.

- **Protection civile** : chaque mineur placé au CER se voit proposer la participation à la formation PSC1 sur le site du Climont ainsi que la passation de l'examen. Ainsi, sur les 2 dernières années, un seul adolescent n'a pas obtenu le diplôme ayant refusé d'assister à un module.

- **ESEIS, DEUST, IRTS** : Avant que l'équipe de direction n'arrive au CER du Climont, une place d'apprenti existait déjà. Les étudiants qui l'ont occupée ont pu bénéficier d'une formation d'éducateur spécialisé jusqu'en 2020 (2 apprenties sont sorties du CER avec le diplôme d'éducatrice spécialisée). Depuis juin 2020, nous accueillons une apprentie monitrice-éducatrice qui, ayant fait son stage de 1^{ère} année dans notre établissement, a souhaité postuler à ce poste au regard de l'expérience qu'elle avait vécu. Ainsi, elle passera sa certification en juin 2021. Nous allons prochainement rencontrer des candidats afin de permettre à un nouvel étudiant de bénéficier de cette expérience formatrice dès la rentrée de 2021.

Parallèlement, les CERs poursuivent leurs partenariats avec l'ESEIS, l'IRTS et la Faculté des Sports de Strasbourg en accueillant régulièrement des stagiaires (4 stagiaires DEUST et 1 stagiaire ES en 2019 ainsi qu'une 1 stagiaire ME en 2020).

- **Employeurs stages** : dans le cadre du projet d'établissement, une période de stage est prévue pour chaque mineur accueilli. Aussi, des relations de confiance se sont créées avec les patrons des entreprises environnantes qui accueillent les mineurs en stage de découverte. De fait, 17 conventions en 2019 et 25 en 2020 ont été signées avec 21 partenaires employeurs de secteurs différents. Le réseau s'étend au gré des projets des mineurs. Ces conventions requièrent une évaluation de stage de la part de l'employeur, ainsi qu'une attestation que les garçons pourront faire valoir lors de leurs expériences professionnelles futures. Par ailleurs, l'accès aux stages nécessite un travail de préparation (Recherches, CV, LM, présentation) réalisé par le mineur et accompagné par l'équipe.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Traversé par l'inspection générale des services suite à une exposition médiatique du CER du Climont, plusieurs préconisations nous ont été adressées. Elles ont fait l'objet d'un plan d'action dont la mise en œuvre s'étendra sur l'année 2021.

Trois axes importants sont en chantiers pour l'année 2021 :

- **La réactualisation des procédures de suivi santé avec la mise en place d'un éducateur référents santé.** Il mènera ce projet dans le cadre de sa formation, ce suivi santé étant l'objet de son mémoire.

- **Le projet personnalisé** : Un livret spécifique du projet personnalisé sera mis en place prochainement, formalisant de façon plus efficace le parcours du jeune

au CER et son projet de sortie afin d'améliorer la transparence du travail mener au CER.

- **L'accueil des nouveaux professionnels** : La réactualisation du protocole d'accueil des nouveaux professionnels sera pensée et mise en place.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2020

L'absence récurrente de certains éducateurs oblige à repenser et à renouveler régulièrement l'équipe éducative. Malgré la difficulté de recruter des professionnels diplômés, l'établissement répond à ce constat en accompagnant ceux qui le souhaitent dans une formation diplômante.

CDI		
Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)		
2018	2019	2020
13,40	14,50	13,50

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)							
	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Paramédical	Médical	Services Généraux
CDI	13,50	1,50	0,50	8,00	0,50	0,00	3,00
CDD remplacement	1,00			1,00			
Apprentis	1,00			1,00			

6. CONCLUSION

Les CERs se sont identifiés, ces dernières années, grâce à une capacité de fonctionner en « mode projet » construits et liés aux difficultés et à la singularité des jeunes accueillis. Des moyens conséquents ont été investis dans les bâtis, afin d'optimiser la sécurité des lieux et le confort. La démarche d'amélioration en lien avec le plan d'action est orientée, d'une part vers les apports éducatifs et leur mise en œuvre, d'autre part, par la mise en place et l'amélioration de process, tout cela dans un objectif de poursuivre un accueil bienveillant dans un cadre rassurant.